



## Demande d'information concernant la pension alimentaire

Par **capucine\_old**, le **27/09/2007** à **15:16**

Bonjour,

je vous expose ma situation, mon fils a choisi d'aller vivre chez son Papa, nous avons 650 kms qui nous séparent, le juge aux affaires familiales m'a donc demandé de payer une pension alimentaire, j'étais au chômage, j'ai donc payé cette pension, et en plus les billets de train lors de ses visites,

mais la ma question est la suivante, je ne suis plus indemnisée depuis septembre 2006 et mon fils vient de rentrer en apprentissage, est ce que je dois toujours payer, et sinon quelle démarche dois je faire, pour demander la suppression de cette dite pension, en sachant que : je suis remariée, et que c'est donc mon mari qui paie pour cet enfant qui n'est pas le sien,

Je vous remercie de me répondre, en attendant recevez mes sincères salutations,  
VERONIQUE BH

Par **ly31**, le **27/09/2007** à **19:18**

Bonsoir,

Concernant votre nouvelle situation, vous devez vous rapprocher du JAF (Juge des Affaires Familiales) et lui faire part des nouveaux événements

Je vous souhaite bon courage

